

Tubize, le 02 septembre 2021

## COMMUNICATION AUX PARENTS ET AUX ELEVES (Ref 2021-2022 / 004)

### **Objet : Mesures sanitaires pour la rentrée scolaire 2021-2022**

Chers parents,

Suite aux dernières rencontres des ministres de l'éducation, des experts sanitaires et des acteurs institutionnels de l'enseignement, vous trouverez ci-après quelques précisions concernant les conditions d'organisations pour cette rentrée scolaire 2021-2022.

Nous pouvons résumer la ligne de conduite à tenir en quelques mots puisque l'idée générale en matière du port du masque est calquée sur celle de l'Horeca.

Le masque est obligatoire dans les espaces intérieurs pour les membres du personnel et pour les élèves dans tous les contacts qui ont lieu lorsqu'ils sont en mouvement ou qui ont lieu en dehors de la classe (exemples : circuler dans la classe pendant le cours, circuler dans les couloirs, etc.) ; le masque peut par contre être enlevé par les membres du personnel et par les élèves lorsqu'ils sont installés pour le cours, lors de la consommation des repas ou encore dans la cour de récréation. A la fin de chaque cours le professeur s'assurera que tous les élèves ont remis leur masque avant de quitter leur banc. A noter que les sens de circulation dans les couloirs ne sont plus d'application.

Les normes suivantes sont toujours d'actualité :

- Les élèves gardent autant que possible les mêmes "voisins" en classe.
- Le réfectoire est à disposition des élèves pour la prise des repas.  
Rappel : pas de vente de sandwiches à l'école en ce début d'année.
- Désinfection des mains (élèves/enseignants) lors de l'entrée en classe.

Le respect de ces quelques mesures devrait nous permettre de limiter les risques lors de cette reprise en présentiel.

Bonne rentrée à tous

Valéry JOURET, Directeur

Hugues Opezzi, Directeur adjoint

---